



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

PHYSIOTHÉRAPIE CARDIORESPIRATOIRE

NOVEMBRE 2013
NOVEMBRE 2014

En partenariat avec :



Centre hospitalier
universitaire vaudois



Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

03	Introduction
03	Une nouvelle offre
04	But de la formation
04	Public cible
04	La formation
04	Référentiel de compétences
05	Compétence 1
06	Compétence 2
06	Compétence 3
07	Compétence 4
07	Organisation de la formation
08	Les modules
08	Descriptif
08	Module A
08	Module B
10	Module C
10	Module D
11	Calendrier 2013-2014
12	Admission, inscription et certification
12	Conditions d'admission
12	Reconnaissance d'acquis
12	Conditions de certification
12	Titre obtenu
13	Renseignements
13	Documentation et inscription
13	Frais d'inscription et de formation
14	Comité pédagogique
14	Conseil scientifique
15	Renseignements et adresses

Introduction

La physiothérapie cardiorespiratoire représente traditionnellement un des trois champs interventionnels de la profession, avec la physiothérapie en neurologie et celle de l'appareil musculosquelettique. Il n'existe toutefois pas encore de formation postgrade dans ce domaine alors même que les demandes sont très importantes du fait des besoins et des changements constants.

Ainsi, les physiothérapeutes, fortement sollicités par le corps médical, interviennent dans des situations aiguës ou chroniques de plus en plus complexes face auxquelles ils ont été amenés à développer une expertise et des interventions de plus en plus élaborées et spécifiques. Ils sont également amenés à former les médecins assistant-e-s et les infirmier-ère-s aux moyens thérapeutiques utilisés en physiothérapie cardiorespiratoire. De plus, dans le cadre du CHUV, les physiothérapeutes interviennent pour la prise en charge respiratoire de patient-e-s aux soins continus et intensifs pour les adultes et les enfants, avec une prestation de 24 heures sur 24 et de 7 jours sur 7. La nature de cette prise en charge est très complète, dans des environnements et face à des situations dont tous les éléments ne sont pas forcément totalement maîtrisés et avec un caractère d'urgence non négligeable.

Une nouvelle offre

Cette situation amène à identifier une nécessité de formation dans ce domaine spécifiquement et à l'insérer dans le système de formation HES. Fort des expériences déjà réalisées et des collaborations bien établies dans la formation initiale et postgrade, le CHUV (service de physiothérapie de médecine, cardiorespiratoire et pédiatrique) demande un partenariat à HESAV sur la base d'une réflexion préliminaire et d'une identification d'un certain nombre de besoins particuliers à ces professionnel-le-s.

Ce CAS constitue une action d'approfondissement professionnel qui prend appui sur la formation initiale. Il développe des savoirs et des compétences spécifiques à ce champ d'intervention et vise une consolidation des pratiques et une augmentation des possibilités de mobilisation et de transfert des compétences.

But de la formation

Cette formation développe chez les participant-e-s des compétences pour concevoir et réaliser une prise en charge physiothérapeutique optimale de personnes atteintes d'affections du système cardiorespiratoire. Elle permet également de développer l'autonomie et les outils pour améliorer l'efficacité dans le choix et la mise en pratique des moyens utilisés pour les traitements.

L'enseignement fait largement référence à « l'evidence-based practice » (EBP – ou pratique fondée sur les preuves) dans le but de son intégration dans la pratique.

Public cible

Ce CAS est destiné aux physiothérapeutes diplômés ayant une expérience professionnelle en physiothérapie cardiorespiratoire pédiatrique et/ou adulte en phase aiguë et/ou chronique. Elle est plus particulièrement destinée aux physiothérapeutes qui débutent dans ce domaine ou qui souhaitent développer leurs compétences spécifiques dans ce champ d'intervention.

La formation

Référentiel de compétences

Cette formation met l'accent sur le développement des quatre compétences figurant ci-dessous et propres à ce champ d'intervention. Elles représentent la « plus value » apportée par cette formation mais il est évident qu'elles s'inscrivent dans un exercice professionnel plus large sur le lieu de pratique, relié plus particulièrement à la filière du/de la participant-e et aux compétences collectives mises en œuvre par « l'équipe thérapeutique ».

Compétence 1

Identification rapide et efficace des paramètres d'investigation à explorer et à organiser pour dresser un tableau clinique pertinent et significatif de la situation

- 1.1 En reconnaissant les signes cliniques et les paramètres d'investigations spécifiques, en y intégrant les normes et la variabilité propres aux situations considérées et en les interprétant correctement
- 1.2 En complétant les informations à disposition par des investigations et des recueils de données complémentaires, si nécessaire
- 1.3 En collaborant étroitement avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle pour présenter, confronter et discuter les analyses
- 1.4 En faisant preuve de rigueur dans l'observation, l'investigation et le recueil d'information



© G. Waeber, CEMCAV-CHUV

Compétence 2

Détermination du/des but-s de l'intervention physiothérapeutique et planification/organisation des contributions permettant de les atteindre

- 2.1 En prenant en considération le diagnostic physiothérapeutique et les caractéristiques personnelles du/de la patient-e (physiques, psychiques, socioculturelles, etc.)
- 2.2 En incluant les possibilités de participation du/de la patient-e et de son entourage selon son état, l'évolution de la situation et les buts posés
- 2.3 En intégrant les dimensions interdisciplinaires aux dimensions spécifiquement physiothérapeutiques quand cela est nécessaire et possible

Compétence 3

Réalisation de l'intervention dans la perspective des buts visés et selon la spécificité de la situation particulière

- 3.1 En organisant les étapes et les séquences de l'activité pour en réaliser un déroulement optimal et en atteignant le but visé
- 3.2 En s'appuyant explicitement sur des connaissances scientifiques assurées, des pratiques fondées sur les preuves (EBP) et des savoirs d'action éprouvés
- 3.3 En adaptant la communication verbale et non verbale et la complexité du langage utilisé aux possibilités de compréhension, aux inquiétudes, aux besoins et attentes de ses interlocuteurs et surtout du/de la patient-e
- 3.4 En exerçant un contrôle continu sur l'intervention et ses résultats et en régulant/adaptant ses activités en conséquence
- 3.5 En garantissant la sécurité physique, émotionnelle et environnementale du/de la patient-e durant toute la séquence

Compétence 4

Maîtrise de l'environnement pour optimiser son intervention en fonction du contexte

- 4.1 En démontrant habileté et aisance dans les références aux techniques utilisées, procédures et protocoles en usage dans le contexte d'exercice professionnel
- 4.2 En connaissant et en maîtrisant l'équipement standard disponible dans son champ d'intervention et le maniement des appareils usuels
- 4.3 En sélectionnant, adaptant et en utilisant le matériel et les ressources les plus adéquats pour chaque situation clinique

Organisation de la formation

Ce CAS représente 15 crédits ECTS au total correspondant à 150 heures d'enseignement (cours, conférences, séminaires, etc.) et environ 300 heures de travail personnel (études personnelles ou dirigées, activités de pratique accompagnée sur le terrain, recherches et exercices individuels ou en groupe pour validation des modules). La formation se déroule en cours d'emploi. Elle est organisée sur 12 mois entre novembre 2013 et novembre 2014.

Les périodes de formations sont regroupées en sessions de deux à trois jours de cours (à l'exception des périodes de vacances scolaires).

L'approche pédagogique et les moyens didactiques proposés sont variés et favorisent l'apprentissage des participant-e-s et le développement des compétences grâce à l'utilisation de méthodes participatives exploitant la pratique et la coopération du/de la participant-e tels que des exercices, des ateliers et séminaires, des situations simulées et des études de cas, pratique accompagnée sur le terrain, etc.

Les modules

Descriptif

Module A - Les savoirs professionnels spécifiques (5 jours + 3 jours activités de pratique accompagnée / 4 crédits ECTS)

Chacun des quatre modules est conçu plus particulièrement autour du développement d'une des compétences, sans pour autant négliger les trois autres :

Ce module est particulièrement orienté sur la première compétence du référentiel et vise donc le développement des aspects théoriques nécessaires à la compréhension de la situation, à l'intervention et à l'adaptation de la prise en charge des patient-e-s en physiothérapie cardiorespiratoire.

- A.1 Connaissances de base des systèmes cardiaques et respiratoires (anatomophysiologie, principales pathologies cardiorespiratoires, etc.)
- A.2 Connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'évaluation fonctionnelle cardiorespiratoire des patient-e-s (bilan et diagnostic physiothérapeutique, imagerie médicale, etc.)
- A.3 Concepts de base et connaissances indispensables au réentraînement à l'effort (physiologie de l'exercice, principes du réentraînement, etc.)

La validation de ce module se présente sous la forme d'un QCM.

Module B - Choix et adaptation des moyens pour l'intervention (7 Jours / 4 crédits ECTS)

Ce module se consacre prioritairement à la construction de la deuxième compétence qui vise à privilégier l'adaptation de la prise en charge en fonction de l'âge et de la situation du/de la patient-e. Il apporte les connaissances, les savoir-faire et les méthodologies essentielles à l'opération de désencombrement bronchique.

- B.1 Appropriation des principes généraux du désencombrement bronchique et identification-état des lieux des différentes techniques instrumentales et non instrumentales (étude des techniques manuelles, étude des principales techniques instrumentales, spécificités en pédiatrie, etc.)
- B.2 Organisation de l'activité et prise en charge (choix, combinaisons et stratégies de désencombrement, oxygénothérapie, aérosolthérapie, aspiration bronchique, etc.)
- B.3 Enseignement thérapeutique et hygiène (principes de base, autonomie du/de la patient-e, etc.)

La validation de ce module est la démonstration d'une technique à partir de l'analyse réflexive d'un cas clinique (cas filmé sur le terrain de la pratique et présenté à la volée).



Module C - Interventions dans un contexte de soins aigus
(7 Jours / 4 crédits ECTS)

Ce module est orienté sur la quatrième compétence et vise la maîtrise de l'ensemble de la situation dans un contexte de soins aigus en tenant compte de l'évolution du/de la patient-e et de son environnement.

- C.1 Les bases de la ventilation invasive et non invasive ainsi que les interventions physiothérapeutiques spécifiques à ce contexte de soins.
- C.2 Présentation des appareils les plus courants de l'environnement du/de la patient-e dans les soins aigus (les respirateurs, le monitoring, les drains, etc.)
- C.3 La communication, les comportements et attitudes professionnelles dans la relation avec le/la patient-e en détresse respiratoire (principes de base et mise en œuvre)

La validation de ce module se fait au travers d'un test de connaissances.

Module D - Réadaptation cardiorespiratoire
(5 Jours / 3 crédits ECTS)

Le développement de la troisième compétence est assuré par ce module qui met l'accent sur la notion d'identification des besoins/attentes du/de la patient-e et des propositions de prise en charge individualisée et/ou en groupe qui tiennent compte de son contexte, environnement et projet de vie.

- D.1 Compréhension des tests spécifiques réalisés en réadaptation cardiorespiratoire (physiologie de l'effort, description des différents tests)
- D.2 Elaboration, adaptation, animation d'un programme de réadaptation cardiorespiratoire personnalisé (programme endurance, programme puissance, réentraînement sous VNI, enseignement thérapeutique, etc.)
- D.2 Concept de la relation de soutien avec le/la patient-e en réhabilitation (principes de base, entretien motivationnel, prise en charge interdisciplinaire)
- D.2 Connaissance des réseaux médico-sociaux (réseaux suisse, organisation de la prévention)

La validation de ce module consiste en la réalisation d'un travail réflexif autour d'une situation clinique (présentation de cas).

Calendrier 2013-2014

Novembre 2013	
JE 14.11	Module A
VE 15.11	Module A
SA 16.11	Module A
Décembre 2013	
VE 13.12	Module A
SA 14.12	Module A
Janvier 2014	
VE 10.01	Module B
SA 11.01	Module B
Février 2014	
JE 13.02	Module B
VE 14.02	Module C
SA 15.02	Module C
Mars 2014	
JE 13.03	Module C
VE 14.03	Module C
SA 15.03	Module C
Mai 2014	
JE 08.05	Module B
VE 09.05	Module B
SA 10.05	Module B
Juin 2014	
JE 12.06	Module B
VE 13.06	Module C
SA 14.06	Module C
Septembre 2014	
JE 11.09	Module D
VE 12.09	Module D
SA 13.09	Module D
Octobre 2014	
VE 03.10	Module D
SA 04.10	Module D

Les cours auront lieu dans les locaux de HESAV et du CHUV.

Admission, inscription et certification

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS en Physiothérapie cardiorespiratoire, les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme professionnel de physiothérapeute HES ou équivalent;
2. Exercer dans le domaine cardiorespiratoire, en pédiatrie ou chez l'adulte, au moment de l'inscription ;
3. Obtenir l'accord de l'employeur ;
4. Bénéficier d'un-e accompagnateur-trice de terrain, expert du domaine, désigné-e par l'employeur pour la période de formation.

Le nombre de places est limité.

Reconnaissance d'acquis

Le/la participant-e peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance des acquis pour un des quatre modules, avant de débiter la formation. Il adresse sa demande au Comité pédagogique selon les modalités prévues.

Conditions de certification

Pour obtenir le certificat du CAS en Physiothérapie cardiorespiratoire, le/la participant-e doit satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes :

- a) obtenir les crédits correspondant aux quatre modules de formation
- b) être présent durant au moins 90 % de la formation.

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO en Physiothérapie cardiorespiratoire.

Formation ratifiée par la HES-SO.

Renseignements

Vito Portuesi, responsable pédagogique
Courriel : vito.portuesi@hesav.ch
Téléphone : +41 21 316 81 27

Documentation et inscription

Le délai pour les inscriptions est fixé au 30 septembre 2013.

Le formulaire d'inscription et ses annexes (dont le document « Désignation d'un accompagnateur de terrain ») sont à retourner à :

HESAV
Secrétariat de la formation postgrade
Avenue de Beaumont 21
1011 Lausanne
Tél : +41 21 316 80 21
Fax : +41 21 316 80 12
Courriel : postgrade@hesav.ch

Les directives de formation ainsi qu'une version informatique de la présente brochure peuvent être téléchargés sur le site internet de HESAV (www.hesav.ch, sous Formation continue et postgrade, CAS HESAV, CAS en Physiothérapie cardiorespiratoire).

Frais d'inscription et de formation

La finance d'inscription est de CHF 200.- (non remboursable)

L'écolage du cours complet s'élève à CHF 6'300.-

Comité pédagogique

Il est constitué du responsable pédagogique et des responsables de module et assure la mise en œuvre de la formation au travers de son rôle pédagogique et opérationnel.

- Vito Portuesi, responsable pédagogique et du module A, Professeur, filière Physiothérapie, HESAV, Lausanne.
- Quentin de Halleux, responsable du module B, Physiothérapeute – Chef de service, secteur pédiatrie, CHUV, Lausanne.
- Kathleen Grant, responsable du module C, Physiothérapeute – Cheffe de service, secteur Chirurgie/cardiorespiratoire, CHUV, Lausanne
- Anna Larcinese, responsable du module D, Physiothérapeute – Cheffe de service, secteur Médecine interne, CHUV, Lausanne.

Conseil scientifique

Il est constitué d'expert-e-s des milieux professionnels et scientifiques. Il a un rôle consultatif et garantit la qualité scientifique de la formation, son adéquation aux besoins et prend en compte les sensibilités professionnelles, politiques et régionales.

- M. François Bovay, Physiothérapeute, Praticien formateur en cardiorespiratoire, CHUV, Lausanne
- M. Stéphane Brand, Physiothérapeute-chef, Hôpital Cantonal de Fribourg
- M. Pierre Colin, Physiothérapeute-chef, Hôpitaux Neuchâtelois
- M. Olivier Contal, Enseignant HESAV, filière Physiothérapie, Lausanne
- M. Jérôme De Bast, Physiothérapeute, Clinique romande de réadaptation, Sion
- Dr. Bernard Egger, Médecin chef co-responsable, service de pneumologie et de réhabilitation respiratoire, Hôpital de Rolle
- Prof. Jean-William Fitting, Professeur, Service de pneumologie, CHUV, Lausanne
- M. John Hauptmann, Physiothérapeute-chef, Hôpital du Chablais, site de Monthey

- M. Jean-Bernard Michotte, Enseignant HESAV, filière Physiothérapie, Lausanne
- Dresse Marie-Hélène Perez, Médecin associée, SIP, CHUV, Lausanne
- Prof. Marie-Denise Schaller, Professeur, Cheffe de service adjoint, SIA, CHUV, Lausanne
- M. Frédéric Van Hille, Kinésithérapeute, Centre respiratoire en pédiatrie, Bruxelles
- M. Patrick Van Overbergh, Professeur HES, filière Physiothérapie, HES-SO Valais
- Prof. Gerard Waeber, Professeur Chef de service, secteur MIA, CHUV, Lausanne

Renseignements et adresses

HESAV
 Secrétariat de la formation postgrade
 Avenue de Beaumont 21
 1011 Lausanne
 Tél. : +41 21 316 80 21
 Fax : +41 21 316 80 12
 Courriel : postgrade@hesav.ch
 Site Internet : <http://www.hesav.ch>

Partenaire de HESAV pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette offre.



CHUV
 Direction des Soins (DSO)
 Bâtiment hospitalier
 Rue du Bugnon 46
 1011 Lausanne
 Site internet : <http://www.chuv.ch>



En partenariat avec :

